

Barème d'honoraires

Offres De Vente

Prix	Valeur
< 30 000,00 €	20 %
30 001,00 - 90 000,00 €	10 %
90 001,00 - 180 000,00 €	8 %
180 001,00 - 600 000,00 €	5 %
> 600 001,00 €	4 %

Nos honoraires sont à la charge du VENDEUR;

Ces taux s'entendent Taxe sur la Valeur Ajoutée comprise au taux en vigueur soit 20%.

Ils comprennent le conseil, les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente ainsi que le suivi jusqu'à la réitération par acte authentique.

Le minimum de nos honoraires : 5000euro; TTC